

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Cantine satellite 1
Un nouveau restaurant pour les enfants de l'école Germaine Barés

Aspet s'expose 2



Manifestations de l'été 2

Au conseil 3

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-aspet.fr



Nouvelle cantine pour les enfants de l'école

Jusqu'à ce jour, les enfants des classes maternelles et primaires de l'école Germaine Barés se rendaient en bus au collège afin de bénéficier des repas élaborés sur place. Les enfants passaient à table vers 12h05 et devaient quitter les lieux à 12h35 pour laisser la place aux collégiens ; cette situation, peu propice à la sérénité nécessaire à ce moment et aux relations avec les animateurs, ne permettait pas le respect du rythme de l'enfant (en particulier des plus jeunes). Par ailleurs, l'effectif des enfants de l'école élémentaire et du collège augmentant, la situation devenait intenable, générant pour tous du stress et de la fatigue. La recherche d'un meilleur confort pour les élèves (menus adaptés aux plus jeunes, matériel tel que chaises et tables adapté à leur taille) et leurs accompagnants nous a poussé à réfléchir à une alternative conjuguant une économie pour la commune et un gain de qualité pour les enfants.

Sous l'impulsion du directeur de l'ALAE, le CCAS a fait le choix d'aménager la cuisine du foyer afin de créer une cuisine satellite. Les enfants auront ainsi le temps de se restaurer dans le calme et même de bénéficier d'activités avant de reprendre la classe.

Cette cuisine satellite bénéficiera aux enfants relevant du périmètre scolaire d'Aspet ainsi qu'à ceux fréquentant l'accueil de loisir sans hébergement pendant les vacances scolaires.

En parallèle, le foyer, qui sera de ce fait occupé tous les jours, bénéficiera dé-

sormais d'un chauffage par la chaudière bois qui alimente déjà la poste et l'école.

Après consultation pour choisir le prestataire, c'est l'entreprise Scolarest de Saint-Gaudens qui a été retenue. Les membres du CCAS, un parent d'élève et le directeur de l'ALAE ont pu s'assurer sur place de la fraîcheur des produits, de la qualité des fournisseurs et de l'équilibre des menus ainsi que de la propreté des installations. Par ailleurs, la proximité du site de production permet une excellente réactivité en cas de remarques ou de demandes particulières.



Ce projet permet de concilier les exigences environnementales (suppression des trajets en bus, suppression du chauffage électrique), une approche éco-responsable (pas de barquettes ni de contenants en plastique, produits d'entretien écologiques, gestion des déchets), une qualité pédagogique (éveil au goût, échanges avec les animateurs, ambiance calme) et la réalisation d'une économie substantielle pour la commune puisque pour les familles le prix du repas restera inchangé.

Aspet s'expose : 18^e édition



Le festival se déroulera du dimanche 21 juillet au dimanche 18 août avec un programme riche et varié.

Comme chaque année, les artistes exposeront dans les boutiques des commerçants. Les Ateliers du temps libre présenteront quant à eux leurs réalisations à la salle du judo et les élèves de Jocelyne Mothe leur travail à la salle de vote.

Les amateurs de musique ne seront pas en reste puisqu'ils pourront venir assister les dimanches matin à partir de 11h30, aux concerts suivants :

- le 21 juillet : SimCha (ballade/chansons à texte) ;
- le 28 juillet : Clopin-Clopant (swing) ;
- le 11 août : De bal et d'hommes (chansons à texte) ;
- le 18 août : Los Payoos (musique du monde).

Un temps fort est en outre organisé le samedi 3 août, sur le Carré de la République avec au programme de cette journée exceptionnelle :

- 17h : dévoilement de l'installation artistique collective "végétale" ;
- 17h30 : spectacle de rue "La criée de Pléthorik et Fulgurant", duo de clowns ;
- 18h30 : apéritif concocté par Céline Cuisinier ;
- 19h : concert avec Broken dream, groupe de rock ;
- 20h30 : pique-nique ;
- 21h30 : projection vidéo en musique sur les façades des immeubles par Françoise Robe.

Le programme sera prochainement disponible chez les commerçants, à l'accueil de la mairie et à l'office du tourisme. Et pour ne rien rater, suivez l'actualité du festival sur la page Facebook "Aspet s'expose".

Le programme des manifestations de l'été

Juillet

Dimanche 7 juillet

Kermesse de la Maison Sainte-Marie

Samedi 13 juillet

Fête locale organisée par Los Festaires

Repas et concert disco - préau de l'ancien collège

Dimanche 14 juillet

Repas et concert à la crêperie La bolée

Feu d'artifice

Samedi 13 et dimanche 14 juillet

Concours de pétanque

Dimanche 21 juillet

Aspet s'expose : concert avec SimCha (chanson française)

Place de la République - 11h30

Samedi 27 juillet

Concert avec Octophonía

Chapelle de Miègécoste - 20h

Dimanche 28 juillet

Aspet s'expose : concert avec Clopin-Clopant (swing)

Place de La République - 11h30

Mardi 30 juillet

Concert avec Via el Mundo

Chapelle de Miègécoste - 20h30

Août

Samedi 3 août

Aspet s'expose : journée artistique et festive - à partir de 17h sur le Carré de la République

Dimanche 4 août

Vide-grenier de l'ADMR - journée

Dimanche 11 août

Aspet s'expose : concert avec De bal et d'hommes (chanson française)

Place de la République - 11h30

Jeudi 22 août

Fête de Girosp et Guillou
Guillou

Jeudi 22 août

Concert polyphonique

Chapelle de Miègécoste - 20h30

Dimanche 18 août

Aspet s'expose : concert avec Los Payoos (musique du monde)

Place de la République - 11h30

Septembre

Mercredi 4 septembre

Concert avec Taquilé (musique des Andes)

Chapelle de Miègécoste - 20h30

Samedi 7 septembre

Course cycliste La Casartelli

Dimanche 8 septembre

Vide-grenier de la pétanque



Les groupes Clopin-Clopant et De bal et d'hommes

Au conseil : comptes rendus des conseils municipaux des 8 et 29 avril

SÉANCE DU 8 AVRIL

- **Le compte administratif du budget 2018** a été présenté aux conseillers qui l'ont voté à l'unanimité. Le résultat de clôture de l'exercice en fonctionnement et investissement s'élève à 209 155,22 €.
- **Le conseil municipal déclare, à l'unanimité**, que le compte de gestion de la commune, dressé pour l'exercice 2018 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **Concernant les trois taxes directes locales**, le conseil, par 13 voix pour et une abstention, décide d'appliquer en 2019 les taux suivants : 16 % pour la taxe d'habitation ; 21,32 % pour la taxe foncière sur propriétés bâties ; 71,50 % pour la taxe foncière sur propriétés non bâties.
- **Le budget primitif 2019** s'établit en recettes et en dépenses comme suit ; section de fonctionnement : 1 168 683,59 €, section d'investissement : 398 302,23 €. Il a été adopté à l'unanimité.
- **Pour aider à financer un voyage pédagogique** à 28 élèves de l'école Germaine Barés, le conseil a octroyé, par 13 voix et une abstention, une subvention de 3 000 €.
- **Le conseil municipal, par 11 voix pour et 3 abstentions**, a pris acte de l'ajustement du tableau des effectifs après la suppression d'un poste d'adjoint technique titulaire à temps complet (35h/35) et la suppression d'un poste d'adjoint technique titulaire à temps non complet (27,5h/35). Les effectifs des titulaires sont donc répartis ainsi : un attaché, un rédacteur principal, un adjoint administratif principal pour la filière administrative ; un assistant de conservation principal 2^e classe pour la filière culturelle ; un technicien, un adjoint technique principal 2^e classe, un adjoint technique, un adjoint technique TNC pour la filière technique ; un agent spécialisé des écoles maternelles 1^{re} classe, un agent spécialisé des écoles maternelles 2^e classe pour la filière médico-sociale.
- **Les indemnités de fonction annuelles** octroyées aux élus, inférieures aux taux

légaux à la demande de Madame la Maire, ont été votées par 13 voix pour et une abstention. Le net mensuel s'élève ainsi à : maire, 1 094,52 € ; adjoint, 454,18 € ; conseiller délégué, 201,86 € ; conseiller, 37,88 €.

- **Le rapport de la CLECT** (Commission locale d'évaluation des charges transférées) relatif à la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire » ; intérêt communautaire « Enfance-jeunesse » a été approuvé par 13 voix pour et une contre.

- **Suite à une erreur d'interprétation cadastrale**, il convenait de régulariser la vente des terrains de l'ancien camping municipal. C'est chose faite par 13 voix pour et une abstention.

- **La commune s'est portée candidate** au dispositif « bourgs-centres » lancé par la Région Occitanie. Pour ce faire, l'ingénierie d'un bureau d'études extérieur sera sollicitée afin d'accompagner cette démarche. La réalisation de l'étude est estimée à 40 000 €. Les collectivités territoriales et les financeurs publics potentiels seront sollicités pour une aide financière la plus élevée possible.

- **Le projet de cantine satellite** au foyer communal pour les maternelles et primaires a été présenté en réunion du conseil d'administration du CCAS. Des mises aux normes et acquisitions de matériel professionnel sont nécessaires avec un coût estimé à 8 152,98 € HT pour les travaux. Le CM a approuvé ce projet.

SÉANCE DU 29 AVRIL

- **Louis Barés, désigné à l'unanimité**, représentera la commune à l'Association pour la création du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées.

- **Après réflexion du conseil municipal** sur l'opportunité de vendre le bâtiment qui abritait l'ancienne perception, place Bouéry, le conseil a pris acte de la proposition d'achat de Madame Elia Ruau et accepté cette proposition aux tarifs et conditions proposés. Les modalités de cette transaction seront examinées lors d'un prochain conseil municipal.

- **Pour le festival Aspet s'expose**, le budget prévisionnel de 5 310 € pour les animations musicales, les projets artistiques, la communication et le graphisme, auquel s'ajoutent les frais du personnel en charge de ce dossier, à hauteur de 11 700 €, a été voté à l'unanimité.

- **Pour la rénovation de l'éclairage** du chemin d'accès à la chapelle de Miège-coste, le SDEHG a réalisé un avant-projet sommaire de dépose de 18 projecteurs, pose de 9 projecteurs à encasturer et 9 bornes LED, pour un total de 24 750 €, la part restant à la charge de la commune étant de 5 012 €.

- **Un diagnostic énergétique** pour le bâtiment de la mairie a été demandé au SDEHG. Il lui sera versé une participation financière de 5 % du montant estimé à hauteur maximum de 300 €.

- **Il a été accordé la gratuité** de l'abonnement à la bibliothèque municipale à tout le personnel municipal, à compter du 1^{er} mai 2019.

- **Le refus de transfert à la CC CGS** de la compétence assainissement a été voté à 8 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

- **La société Fibre 31** implantera un « nœud de raccordement optique (NRO) » sur la parcelle D 802 du quartier Pont de Giret, dans le but d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique, sur une durée de 25 ans.

- **Malgré son caractère essentiel de service public**, le secteur du maintien à domicile est en danger. Il a été fait appel à la ministre de la Santé pour octroyer les moyens financiers nécessaires à l'équilibre de ce secteur. Le Sicasmir, sollicité par nos parlementaires, a participé à la rédaction d'une question au gouvernement posée par notre député et notre sénateur. Le conseil a approuvé cette motion par 5 voix pour et 6 abstentions.

L'INTÉGRALITÉ DE CES SÉANCES PEUT ÊTRE CONSULTÉE SUR LE TABLEAU D'AFFICHAGE DE LA MAIRIE, SOUS LA HALLE, ET SUR LE SITE WWW.MAIRIE-ASPET31.FR

Soutien à l'implantation de ruches sur la commune

La sauvegarde des abeilles constitue une problématique importante et un enjeu majeur pour la préservation des ressources alimentaires mondiales. Or, les abeilles sont aujourd'hui en danger et, en France, 30 % du cheptel meurt chaque année à cause de la dégradation de notre environnement. La commune d'Aspet, sensible depuis longtemps aux enjeux écologiques, avec notamment la mise en place d'un Agenda 21 en 2007, a

donc décidé de soutenir l'implantation de ruches en réfléchissant à la possibilité de mettre gratuitement des terrains à disposition des apiculteurs. Elle va aussi certainement candidater au label APIcité, label national promu par l'Union nationale de l'Apiculture française (UNAF) dans le but de valoriser cette action en faveur des abeilles et des pollinisateurs et de sensibiliser l'ensemble des Aspétois à cette démarche.

Numéros utiles	
Pompiers	18/112
SAMU	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CCGS (Aspet)	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26



Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la mairie.

BRÈVES

Horaires d'été du secrétariat de mairie

Pendant la période estivale du 1^{er} juillet au 31 août, les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie sont les suivants : tous les matins de 8h45 à 12h15 sauf le mardi de 8h45 à 11h.

La mairie sera exceptionnellement fermée vendredi 16 août toute la journée.

Science Tour des Pyrénées

L'association Les Petits Débrouillards propose depuis 1984 des activités scientifiques à tous les publics, et notamment aux jeunes. Le projet Science Tour des Pyrénées a pour ambition d'aller à la rencontre des habitants et touristes des Pyrénées. Un camion laboratoire s'installera à Aspet, au préau de l'ancien collège, le mercredi 7 août de 9h à 17h. Deux animateurs seront présents toute la journée pour interagir avec les visiteurs et les passants par le biais de défis et d'expériences, d'images exposées et de projections vidéos. Ces animations se dérouleront autour des thèmes de l'eau, de l'agropastoralisme et du géothermalisme. Ces actions répondent à quatre objectifs :

- faire (re)découvrir la science en s'amusant ;

- cultiver le plaisir d'apprendre à apprendre, d'accepter de se tromper, de comprendre, d'échanger, de s'exprimer et de débattre ;

- donner au plus grand nombre le goût de la démarche scientifique, faite de curiosité, de liberté et d'initiative ;

- développer le sens du partage, de la solidarité et du respect de l'autre, en favorisant l'implication active dans la vie de la société et dans un esprit d'ouverture au monde.

Charlotte la Roulotte vous attend donc le 7 août, en famille, avec vos enfants, pour découvrir les sciences en s'amusant !

Maison de santé en danger

Soucieuse de maintenir une offre de soins de qualité dans notre territoire, compte-tenu des perspectives de départ à la retraite de certains professionnels de santé, probablement non remplacés, mais aussi dans un souci d'équité au sein de la Communauté de communes, la Maison de santé d'Aspet propose actuellement le rachat de ses murs par la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat. Le dossier est à l'étude.

Plan canicule

Un registre nominatif est présent en mairie pour re-

censer les personnes âgées et les personnes handicapées qui en font la demande permettant ainsi d'organiser un contact périodique avec elles. Vous trouverez en outre sur l'affiche ci-dessous quelques recommandations utiles.



Médiathèque municipale

La médiathèque Augustus Saint-Gaudens vient de faire l'échange des CD et DVD : un peu plus de mille documents viennent d'être renouvelés. Le club de lecture se réunit toujours régulièrement pour échanger autour de lectures communes, et les livres plébiscités, soit parce qu'ils ont été particulièrement appréciés par la majorité du groupe soit parce qu'ils ont suscité de vives discussions, sont maintenant mis en avant sur les rayonnages grâce à une étiquette "coup de cœur du club de lecture". Les prochaines séances auront lieu les mercredis 3 juillet et 7 août à 18h sur les thèmes "romans jeunesse" et "policiers". Le club de lecture vous suggère quelques idées de BD pour l'été : *Prendre refuge*, de Zeina Abirached, *Ce n'est pas toi que j'attendais*, de Fabien Toulmé, *Charlotte impératrice*, de Fabien Nury, *Jamais*, de Duhamel, *Où le regard ne porte pas*, de Georges Abolin. Tous ces livres sont disponibles à la médiathèque. Vous trouverez en outre joint à ce numéro des *Nouvelles Brèves* un questionnaire sur la médiathèque municipale qui vous permettra de donner votre avis sur cette dernière. Celui-ci est à déposer à l'accueil de la mairie ou à la médiathèque. Il sera un élément déterminant dans la réflexion menée sur le développement de la médiathèque d'Aspet.

